



35^{ème} Assemblée Générale Ordinaire
Vendredi 10 Novembre 2023 à 19h
Au Jeu d'Arc de Montmerle sur Saône (Plaine des Sports)

1

Présents : 42

Excusés : 0

Absents : 13

Quorum : 14

Ouverture de la Séance : 19h15

Ordre du jour :

Accueil des officiels et participants

1. Allocution et Rapport moral du Président
2. Rapport financier
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Élection des prochains vérificateurs aux comptes
5. Ouverture du tronc
6. Élection nouveau membre du Bureau
7. Rapport Commission Communication
8. Rapport Commission Sponsors
9. Rapport Commission Jeunes
10. Rapport École de tir
11. Rapport Commission Sport et résultats
12. Modification Règlement Intérieur
13. Informations générales
14. Rappel des dates à retenir
15. Questions diverses

Verre de l'amitié.



Accueil des Officiels et participants

Mr Philippe PROST, Maire de Montmerle sur Saône qui nous remercie pour l'invitation.

Nous excusons Mr Joël FONTENILLE, Président du CD01 de Tir à l'Arc, Mme Evelyne GLAIZE, Présidente du Comité Régional de Tir à l'Arc, Mr Alain MAHUET, Adjoint aux Sports de la Mairie de Belleville en Beaujolais.

2

1. Allocution et Rapport moral du Président

Chevaliers, Archers, Mesdames et Messieurs, je vous salue,
Je vous remercie tous de votre présence à cette Assemblée Générale Ordinaire. C'est avec une certaine émotion que je préside cette Assemblée. En effet, ce sera la dernière pour ma part en tant que Capitaine-Président. Tout au long de la saison 2023, nous avons œuvré avec Pierrette pour faire en sorte que cette passation soit le plus simple possible pour ceux qui prendront notre suite. Pierrette reste Arbitre de la Compagnie et je reste également Entraîneur, cependant des changements vont s'opérer sur la saison 2024 et surtout 2025 concernant les Entraînements car en plus de notre départ du Bureau, le Coach, après de très longues années de bons et loyaux services, a décidé d'alléger son temps de présence aux entraînements. Il continuera d'entraîner le Mercredi pour les Compétiteurs uniquement. Nous avons et continuons à chercher des solutions pour que les Entraînements de l'École de Tir et du groupe de Perfectionnement, anciennement le groupe du Coach, se déroulent dans les meilleures conditions malgré la présence d'un seul Entraîneur. Ne pouvant pas me séparer en deux, nous étudions des changements d'horaires d'entraînement ou des modifications d'installations. Tout ça pour vous dire que tout est fait pour que le changement de Présidence se passe correctement et que nous sommes persuadés avec Pierrette que la Compagnie sera entre de bonnes mains. Si certains d'entre vous désirent s'investir dans cette Compagnie, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du Bureau. Tout aide est bonne à prendre. Je continue mon rôle de Président jusqu'au 15 Juin 2024, date à laquelle aura lieu l'Assemblée Générale Extraordinaire Élective où sera élu le nouveau Bureau. Vous verrez tout au long de cette Assemblée que la saison a été très fructueuse, que ce soit en termes de Trésorerie ou de podiums. Des projets restent à être mis en œuvre et nous ferons tout notre possible pour qu'ils se réalisent avant notre départ.



En aparté, je souhaite ajouter que ces huit années de Présidence m'ont permis de découvrir une nouvelle facette de notre Sport, de rencontrer de nombreuses personnes venues d'horizons complètement différents, des Présidents de Club, de Comités, des Archers ou des Bénévoles. Toutes ces rencontres ont été enrichissantes, cela m'a permis d'acquérir des compétences que je ne soupçonnais pas. Mais j'ai surtout eu la chance de travailler avec mon Bureau, avec des personnes formidables, qui m'ont fait grandir et à qui je laisse mes fonctions sans regret mais avec une entière confiance. Merci à eux et merci à vous sincèrement pour tout. Continuez à faire vivre cette Compagnie, à sourire et à aimer le Tir à l'Arc et ses valeurs.

Chevaliers, Archers, Mesdames, Messieurs, je vous salue.

Vote du rapport moral : Voté à l'unanimité

2. Rapport financier

Voici les comptes de la Compagnie que va vous présenter Océane GUICHARD, la Trésorière.

Bonjour à tous,

Cette année, la Compagnie connaît un résultat global positif de 132,01€ et ce grâce à l'organisation de nos Beursaults qui ont permis de faire un bénéfice de 804.42€ venant combler nos dépenses de fonctionnement en déficit de 672.41€ causés par l'augmentation de nos assurances et le renouvellement des polos de la Compagnie.

Après avoir fait vérifier les comptes par nos vérificateurs aux comptes une suggestion a été apportée, concernant la somme présente sur le compte courant, ils nous conseillent de placer cet argent sur le livret A en attendant qu'il soit dépensé dans la rénovation du Jeu d'Arc afin que cela génère des intérêts. De plus après vérification des caisses, un excédent de 0,30€ a été constaté. Il convient de les ajouter au tronc. Une question a également été posée pour laquelle je n'ai de réponse : Pourquoi l'assurance a-t-elle augmenté ? Et pourquoi y a-t-il eu une régularisation ? Je laisserai mon Président Jérémie répondre à cette question par la suite.



Jérémy explique que la régularisation concerne le local que nous avons à la Tannerie.

Nous avons deux assurances et Thibault CHOULET s'est proposé pour faire le tour des assurances. Vérifier si nous sommes bien assurés et faire jouer la concurrence.

Dans le but de l'amélioration de la clarté des comptes de la Compagnie pour la saison 2023/2024, je souhaite apporter quelques améliorations :

Dans un premier temps, la nature comptable 651 est nommée manifestation sportive alors qu'elle concerne l'inscription des Archers en compétitions adultes, je vais donc créer une nature 6512 - Manifestation sportives - Concours Adultes en déclinaison de la nature 6511 - Manifestation sportives - Concours jeunes.

Ensuite, la nature 618 - Documentation va être renommée en Documentation/Formation.

Pour finir, je vais créer une nature spécifique pour la Tombola de nos Beursaults plutôt que d'utiliser la nature 758 - Produits divers qui doit rester dans l'ordre de l'exceptionnel.

Pour la saison 2023/2024, le budget prévisionnel sera similaire à cette saison.

Je vous remercie pour votre attention.



3. Rapport des vérificateurs aux comptes



5

Rapport des Vérificateurs aux Comptes **Exercice 2022-2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes de la 1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville, clôturés le 31 Octobre 2023 et qui portaient sur la période du 1^{er} Novembre 2022 au 31 Octobre 2023.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2022-2023 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous signons le présent rapport.

A Montmerle sur Saône, le 07/11/2023.

Mr Thibault CHOULET

Mr Frédéric VOLLE

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
Siège social : Plaine des Sports - Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com

Vote du rapport financier : Voté à l'unanimité

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com



4. Élection des prochains vérificateurs aux comptes

Nous avons besoin de deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2023-2024 :

- Madame Laétitia CABRY (Maman d'Emiliana),
- Mr MOREL (Papa d'Eva)

6

5. Ouverture du tronc

Comme chaque année, le tronc sert à récolter les amendes pour les manquements au règlement de la Compagnie et les dons faits par ceux qui le souhaitent.

Ouverture du tronc : 7,72 Euros

6. Élection nouveau membre du Bureau

Loïc TARDY, Responsable de la Commission Jeunes a donné sa démission au cours de la saison 2023. Nous souhaitons proposer la candidature de Mathilde BAUDOIN au poste de Responsable de la Commission Jeunes.

Résultat du vote : Voté à l'unanimité

7. Rapport Commission Communication

C'est Lucie CHOMETON, Responsable de la Commission Communication qui fera le Compte-Rendu.

Bonsoir à toutes et à tous,

Dans la Compagnie, la Communication a une place très importante. Dans un premier temps nous avons la communication au sein de la Compagnie avec les mails que vous recevez régulièrement concernant les entraînements, les différentes manifestations...

En effet vous êtes très souvent sollicités par mails et nous rappelons l'importance de la lecture de ces mails pour limiter la perte d'informations présentes et de limiter les questions pendant les entraînements dont la réponse est dans le mail. Du temps est pris pour écrire ses mails, nous vous invitons donc à prendre le temps de les lire.

Toutefois, nous restons à votre disposition pour toutes questions, pour échanger verbalement avec vous avec plaisir.



Cette année une nouveauté a été mise en place, c'est la création d'un compte Instagram qui est directement relié à notre compte Facebook sur lequel vous pouvez suivre toutes nos aventures comme les départs en compétitions, les entraînements spéciaux, par exemple le Tir d'Halloween, ou encore la mise en avant de notre soirée pour le Téléthon qui se déroule au mois de décembre. Toutes ces publications permettent à la Compagnie d'avoir une visibilité sur les réseaux donc n'hésitez pas allez visiter notre page et de la partager.

Dans un second temps nous avons la communication à l'extérieur de la Compagnie, concernant la visibilité, cette année nous avons assisté comme les années précédentes au deux Forums des Associations : celui de Montmerle et celui de Belleville qui nous a permis d'accueillir de nouveaux licenciés et de revoir les anciens pour un renouvellement de leur inscription.

Vote du rapport Commission Communication : Voté à l'unanimité

8. Rapport Commission Sponsor

C'est Jérémy CHARDIGNY, Responsable de la Commission Sponsor, qui fera le Compte-Rendu.

Nous avons 2 sponsors actuellement :

- Universal Archery qui nous apporte un soutien financier de 300€ annuel, ce qui nous a permis de financer une partie de l'achat de matériel de début de saison, un soutien matériel car ils nous offrent le réglage du matériel et un soutien technique car ils répondent toujours présents pour toutes questions.
- Menuiserie Govignon qui nous apporte un soutien financier de 700€ annuel

Le partenariat avec Universal Archery arrive à son terme des 4 ans, cependant, nous ne pouvons qu'inciter le nouveau Bureau à reconduire ce partenariat. Menuiserie Govignon continue sa contribution pour la saison 2024.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sponsors pour permettre à la Compagnie de concrétiser d'autres projets qui peuvent être onéreux.

Vote du rapport de la Commission Sponsor : Voté à l'unanimité



9. Rapport Commission Jeunes

C'est Mathilde BAUDOUIN, Responsable de la Commission Jeunes, qui fera le Compte-Rendu.

Téléthon : Organisation

Pour le Téléthon, la Commission Jeunes a participé à la pub en affichant cet évènement dans différents lieux publics : collèges, lycées, grandes surfaces, salles de sports, réseaux sociaux. De plus, la Commission a également participé en partie à la buvette et encaissement des tickets.

Aide sur les compétitions de la Compagnie :

Sur les concours Beursault de la Compagnie, les jeunes de la Commission ont été très présents pour aider à la buvette, le marquage, la mise en place et toute autre organisation.

Fête de la compagnie :

Les jeunes ont été très présents sur les ateliers de la fête de la Compagnie. Ils ont beaucoup aidé à imaginer ces ateliers.

Je prends le relais de Loïc depuis peu et je souhaite faire entendre la voix des jeunes. Je serai le lien entre les jeunes de l'équipe du Coach, les jeunes compétiteurs et le Bureau.

Vote du rapport de la Commission Jeunes : Voté à l'unanimité



10. Rapport École de Tir

L'École de tir 2023 (début des entraînements septembre 2022) a été pensée sous un nouveau format.

En effet, l'année sportive 2022 (rentrée en septembre 2021) a été très compliquée à gérer pour Jérémy et moi-même pour des raisons que nous avons supposées être dues aux années tourmentées du COVID et nous vous en avons parlé lors de la dernière Assemblée Générale. Il n'y avait plus de discipline ni aucun respect de la part des enfants envers les encadrants.

Partant de ce constat et afin de nous permettre de mieux accompagner et de mieux faire progresser les nouveaux arrivants de l'École de Tir, nous avons limité les inscriptions à 20 enfants.

Par manque de travail et avec un comportement déplorable, tous les élèves de l'École de Tir qui sont revenus s'inscrire en septembre 2022 (saison 2023) sont restés à l'école de tir pour une seconde année d'initiation. Aucun n'est passé dans le groupe de perfectionnement du Coach à la rentrée.

C'était la première fois que cela arrivait et pour autant, nous dépassions largement les 20 élèves chaque année.

Cette décision de ne prendre que 20 licences à l'École de Tir a réduit drastiquement le nombre de nouveaux élèves puisque la moitié des places étaient déjà prises par les élèves de 2ème année mais cette stratégie a été payante pour tous.

L'apprentissage et la progression ont été bien meilleures.

En effet, nous avons pu faire passer dans le groupe du Coach progressivement en cours d'année les élèves de 2ème année. Ils ont aujourd'hui, pour la plupart, rejoint l'équipe de compétition.

A la rentrée de cette saison 2024 (inscriptions en septembre 2023) nous avons également mis un plancher d'âge à 8 ans révolus pour les nouveaux inscrits et nous pensons avoir fait le bon choix.

Nous avons cependant une problématique récurrente ces dernières années.



Beaucoup d'enfants s'inscrivent à nos cours en nous indiquant qu'ils ont déjà fait ou font du Tir à l'Arc chez eux et de ce fait « savent tirer ».

Sûrs de ce fait, il est parfois compliqué pour nous de leur enseigner la technique de Tir car certains sont convaincus de « savoir-faire » et de leur expliquer les règles de sécurité. Mais il nous faut, nous aussi, adapter notre enseignement à cette évolution sans jamais rogner sur les fondamentaux.

Nous ne doutons pas des capacités de cette nouvelle promotion à se faire plaisir, à évoluer vers le perfectionnement et ensuite de se diriger selon leurs souhaits vers le Tir loisir ou la compétition dans les prochaines années.

Jérémy précise que nous sommes affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc et le Coach et Jérémy enseignent le Tir à l'Arc comme la Fédération les a formés.

Vote du rapport de l'École de Tir : Voté à l'unanimité

11. Rapport Commission Sport et Résultats

C'est Christophe DUVOULDY-CORCUFF, le Coach, Responsable de la Commission Sport qui présente le Compte-Rendu.

Bonsoir,

Ce fut une saison riche en émotion, les résultats le prouvent, la Compagnie a participé à 37 concours entre la salle et l'extérieur. Démarrer par des petits concours pour arriver mi-décembre au Championnat Départemental de Bourg en Bresse gonflés à bloc pour les premières places sur le podium avec Lénaëlle, Mathilde, Raphaël, Loïc et Julien qui ont pris le titre de Champions de l'Ain.

Lola et Jérémy le titre de Vice-Champion et Pascal a pris la troisième place pour sa première participation.

La Compagnie a participé au Téléthon puis son Tir de Noël habituel où a gagné l'équipe de Lola. Suivi d'une surprise organisée par notre Président, avec l'arrivée de la petite famille du Coach, des anciens Archers, Antoine et Alexis entraînés aussi par le Coach pour une magnifique récompense : la médaille de bronze de l'Entraîneur pour son joli palmarès : deux Champions de France, trois Vice-Champions de France et bien d'autres titres de Champions.

Nouvelle année, c'est reparti de plus belle avec des records persos qui tombent à tout va.



Puis fin janvier la Compagnie a honoré St Sébastien pour un tir une flèche, la meilleure est libéré par le Coach qui devra refaire une carte pour l'année prochaine.

Nous avons traversé la Saône pour aller chercher des podiums à Villefranche Sur Saône, six au total, où sept Archers ont participé aux concours.

En février, peaufinage minutieux des réglages car six Archers sont sélectionnés au Championnat de Ligue, Lola par exemple qui s'est battue comme une lionne sur le Pas de Tir car parmi tous ses adversaires, le club de Riom alignait pas moins de vingt-neuf Archers. Quand le moral était en baisse, ses Coachs étaient là pour lui redonner confiance et bien sûr elle finira sur la troisième marche du podium.

Puis on continue avec le France Para-Archerie, Océane pour qui aussi c'était sa première et Jérémy et là encore les subtilités et les petits conseils du Coach sont allés très loin dans le concours, Jérémy finit cinquième, une très belle place et Océane, Vice-Championne de France.

Ce fut une belle saison salle pour nous tous.

Puis commence le début de la saison extérieure : premier Beursault organisé par la Compagnie, pas loin de soixante-dix Archers sont inscrits, soit pour un podium mais surtout une qualification France, treize Archers de la Compagnie y étaient inscrits pour ramener douze médailles.

Fin avril, le traditionnel Tir du Roy qui fut remporté pour la deuxième fois par Julien, s'il le remporte une troisième fois il aura le titre d'Empereur mais on va tout faire pour lui reprendre, à l'année prochaine Julien. Timothé est Roitelet.

On remet ça en juin, Championnat de l'Ain avec quatorze Archers qui participent et remportent sept titres de Champions de l'Ain pour Lola, Mathilde, Raphaël, Pascal en arc classique. En poulies, Jérémy, le Coach et re-Pascal en Arc Droit, trois Vice-Champions et une troisième place et bien sûr deux qualifiés au France : Lola et Loïc.

La Compagnie a défilé au traditionnel Bouquet Provincial qui fut très très très loin : A Mâcon, puis en juillet une équipe de la Compagnie participe au Tir du Bouquet.

Septembre, Championnat Régional, dix participants avec quatre titres de Champions : Lola, Timothé, Raphaël et le Coach, cinq Vice-Champions : Lénaëlle, Mathilde, Pierrette en classique, Julien en poulies et Pascal en Arc Droit plus deux qualifications France : Timothé et Julien.



Conclusion : UNE TRES BELLE SAISON 2023

avec 19 Médailles de Bronze

39 Médailles d'Argent

et 68 Médailles d'Or

Ce qui fait 126 PODIUMS, un record pour la Compagnie, le précédent était de 107 Podiums.

Mais un dernier podium vient d'être remis à une Archère, Lénaëlle, qui a la troisième place pour le plus noir au Tir du Bouquet donc 20 Médailles de Bronze ET 127 PODIUMS et là c'est bien fini pour la saison et non, Entraîneur et Coach, n'ont pas versé de larmes.

Archers, Archères, je vous salue.

Rapport d'Arbitrage :

J'interviens en tant qu'Arbitre de la Compagnie.

Je suis Arbitre Fédéral c'est-à-dire que je peux intervenir sur l'ensemble du territoire et pas seulement sur le département de l'Ain.

Mes rôles sont multiples :

- Préparer les jeunes et tout nouveaux compétiteurs aux mécanismes de la compétition afin qu'ils soient prêts et puissent se concentrer sur leur Tir et non pas s'inquiéter de savoir comment ça marche.
- Veiller à ce que notre équipe de compétition fasse preuve de savoir-être sur chaque compétition et respecte le règlement de la FFTA. Sur chaque concours ou manifestations liées au Tir à l'Arc, les compétiteurs véhiculent l'image de la Compagnie par leurs résultats dont nous sommes très fiers d'ailleurs mais également par leur comportement.
- Permettre à chaque compétition que j'arbitre dans toutes les disciplines de se dérouler dans les meilleures conditions et dans le respect de la réglementation de la FFTA.

La saison dernière, je suis donc intervenue lors de nos trois Beursaults, mais également lors de la saison salle sur les concours de Bourg en Bresse, Montluel et Chatillon sur Chalaronne. Arbitre sur le concours 3D de Montluel et sur le Championnat de France TAE à Riom durant une semaine.

Le règlement de la FFTA indique qu'un club ou une Compagnie ne peut pas organiser de concours sans avoir d'Arbitre parmi ses licenciés. Ma présence est donc indispensable.

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville

Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône

Numéro FFTA : 0101009

tiralarc.montmerle@gmail.com



Comme je suis la seule Arbitre de la Compagnie, il est important que je puisse accompagner au moins 1 ou 2 Archers dans un parcours d'apprentissage afin de passer le concours d'Arbitre.

Dernièrement, Raphaël a manifesté son intérêt et souhaite m'accompagner lors d'un de mes arbitrages en tant qu'observateur pour confirmer sa décision d'intégrer le cursus de formation.

J'invite tous les Archers à venir échanger avec moi s'ils souhaitent se diriger vers l'arbitrage.

Jérémy précise le terme « indispensable » : C'est l'idée que lorsqu'un rôle obligatoire dans notre Association tel qu'Arbitre ou Entraîneur est tenue par une seule personne, cette seule personne devient vite indispensable à la Compagnie. Si ce même rôle est tenu par plusieurs personnes, cela évite des difficultés en cas d'absence ou de départ.

Vote du rapport de la Commission Sport : Voté à l'unanimité

12. Modification Règlement Intérieur

La modification du Règlement Intérieur concerne l'Article 12. Celui-ci précise les modalités de remboursement des frais de déplacements des Archers sur les Championnats Nationaux.

Le texte actuel :

ARTICLE 12 : TRANSPORTS, COMMISSION JEUNES, REMBOURSEMENT DES FRAIS

1. Transports

Tous les adhérents qui se feront emmener en compétition devront une participation de 5 € au propriétaire du véhicule (s'il en fait la demande)

Une somme est allouée aux Archers sélectionnés aux Championnats de France.

Le montant de cette somme est décidé en Assemblée Générale. Le remboursement se fait sur présentation de factures.



A ce texte, nous souhaitons ajouter :

Cette somme sera versée sous deux formes :

- **Soit une enveloppe globale qui participera au remboursement des frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour un Archer se déplaçant seul.**
- **Soit, pour ceux qui décident de faire du co-voiturage (minimum deux Archers) sous forme de deux enveloppes. La première enveloppe, par Archer, qui participera au remboursement des frais d'hébergement et de repas et la deuxième enveloppe commune pour le co-voiturage, qui participera au remboursement des frais de déplacement (location de voiture, autoroute, énergie...).**

14

Question de Fabien MARTIN : auprès de quelle agence de location nous sommes-nous renseignés pour évaluer le montant du remboursement ?

Jérémy répond que l'enveloppe allouée au remboursement des frais est une aide à la participation mais qu'elle n'est pas forcément destinée à rembourser l'intégralité des frais engendrés pour le déplacement sauf si bien sûr le montant des frais total rentre dans l'enveloppe. Il n'est pas non plus obligatoire de louer une voiture, c'est un exemple de ce qui peut être remboursé par l'enveloppe.

Vote de la modification : Vote à l'unanimité

13. Informations générales

La Compagnie a organisé des Tirs du Bouquet Provincial 2023. Nous avons accueilli deux pelotons au mois de Juillet et nous proposerons l'ouverture du Jeu d'Arc pour les Tirs 2024.

La Compagnie participe à « Terre de Jeux 2024 » en préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Nous organisons une mini conférence à la Médiathèque de Belleville, le Mercredi 6 Décembre de 14h à 17h, où Jérémy présentera le Tir à l'Arc et la Compagnie. Ce même jour à 19h, une soirée découverte aura lieu au Gymnase de la Tannerie pour faire essayer le Tir à l'Arc.



La Compagnie organise cette année encore le Téléthon sous le nom des Archers du Cœur, le Vendredi 8 Décembre 2023 au Gymnase de la Tannerie. Nous souhaitons, depuis un moment, organiser cette manifestation dans un endroit plus grand, plus centré dans Belleville et avec d'autres Associations mais pour l'instant cela n'a pas pu se faire.

Pendant cette soirée, qui remplacera l'entraînement, chacun peut tirer ou apprendre à tirer. 1€ les 3 flèches y compris pour les Archers de la Compagnie. Il y aura de la vente de gâteaux, donc n'hésitez pas à nous amener vos douceurs et surtout faites tourner l'information au maximum tout autour de vous, sur les réseaux sociaux, vos connaissances, dans la rue...

La Compagnie organise également le Tir de Noël, le Vendredi 22 Décembre 2023 au Gymnase de la Tannerie. Comme pour le Tir d'Halloween, il s'agit d'un Tir par équipe composé des membres de la Compagnie. Le Père-Noël nous laisse toujours des cadeaux pour les gagnants de cette petite compétition. Il reste à choisir le thème des déguisements de cette soirée. Nous vous avons laissé la parole à l'AG de la saison dernière, voilà ce qu'il en est ressorti :

Le futur 5

Les contes 23.

L'espace 2

Nous proposons que le thème de cette année soit choisi dans les thèmes proposés l'année dernière. A vos déguisements !

Résultat des votes : Les contes

Des travaux sont à prévoir pour le Jeu d'Arc depuis plusieurs années. Les devis qui nous ont été proposés par deux artisans n'ont pas été retenus soit par un problème de coût trop élevé, soit par un problème de compétence administrative. Nous sommes toujours à la recherche d'un artisan pour nous proposer un devis acceptable en termes de coût et sérieux avec une garantie décennale.

Le mari de Luce se propose de mettre ses compétences et ses artisans à notre disposition. Il nous indique que nous ne pouvons pas exiger une garantie décennale pour un bâtiment qui n'a pas de fondation.



Avec un plan que nous lui fournirons, il nous fera une proposition de renforcement, consolidation et pourra faire ensuite faire intervenir ces artisans pour un devis.

Nous avons également parlé de la haie qui doit absolument être taillée pour ne pas gêner ni la lumière ni les tirs. Nous avons appris alors que Jean JOLY est paysagiste. Nous allons lui en parler.

Le Bureau ne souhaite pas augmenter les cotisations et autres tarifs des inscriptions pour la saison à venir. En accord avec la modification du Règlement Intérieur, le montant des remboursements des Archers se présentant aux différents Championnats de France est de 250€ pour un Archer se déplaçant seul ou de 200€ + une enveloppe de 250€ pour les Archers se déplaçant en co-voiturage (minimum 2 Archers). L'enveloppe de 200€ par Archer participera au remboursement des frais d'hébergement et de restauration et l'enveloppe de 250€ commune pour le co-voiturage participera au remboursement des frais de déplacement (location de voiture, autoroutes et énergie...).



14. Rappel des dates à retenir



17

Calendrier Saison 2023-2024

<u>Evénement</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
Tir d'Halloween	27 Octobre 2023	Gymnase Tannerie Belleville
Assemblée Générale	10 Novembre 2023 Définir le Thème du Tir de Noël.	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Téléthon	8 Décembre 2023 (à définir)	Lieu à définir
Tir de Noël	22 Décembre 2023 Thème à définir	Gymnase Tannerie Belleville
Vacances Noël	Du 23 Décembre 2023 au 8 Janvier 2024 inclus	Pas d'entraînement
St Sébastien	20 Janvier 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Saison Extérieure	2 Avril 2024	Passage en Extérieur
Concours Beursault	5, 6 et 7 Avril 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Abat l'Oiseau/Tir du Roy	28 Avril 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Bouquet Provincial	Date à venir	Gagny (93)
Championnat de l'Ain Beursault	7, 8 et 9 Juin 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Fin des Cours Saison 2022-2023	28 Juin 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Fête de la Compagnie	30 Juin 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Tirs de Bouquet	Date à venir	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Forums des Associations	Dates à venir	Montmerle sur Saône et Belleville
Championnat de Ligue Beursault	6, 7 et 8 Septembre 2024	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône

*Toutes les informations pour participer à ces événements vous seront envoyées par mail avant la date afin que chacun puisse s'organiser.

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com

Vous recevrez par mail toutes les informations concernant ces événements.

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com



15. Questions diverses

Question de Bernadette : Demande des informations complémentaires sur la recherche de solution pour palier à la présence limitée du coach pour la saison 2025.

Jérémy explique que nous étudions toutes les options possibles.

Fin de l'Assemblée Générale : 21h24

Fin et Verre de l'Amitié.

Signatures :

Jérémy CHARDIGNY
Capitaine-Président

Pierrette CHARDIGNY
Premier-Lieutenant - Secrétaire

1ère Cie d'Archers
Montmerle - Belleville
SIRET 441 115 133 0026
N°FFTA 0101009